

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 24 AVRIL 1874.

Suppression des droits d'entrée sur les fils de jute, de lin et de chanvre.

(Pétition du sieur Martel, analysée dans la séance du 3 mars 1874.)

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'INDUSTRIE (1), PAR M. DESCAMPS.

Messieurs,

La Chambre a renvoyé à l'examen de la commission permanente de l'industrie une pétition qui lui avait été adressée en date du 1^{er} mars 1874, par laquelle le sieur Martel la priait de s'occuper du projet de loi portant suppression des droits d'entrée sur les fils de jute, de lin et de chanvre.

Le dépôt de ce projet avait ému à juste titre certains établissements industriels que la loi nouvelle lèserait profondément dans leurs intérêts; des réclamations assez vives de leur part ayant trouvé de l'écho lors de l'examen du projet par les sections de la Chambre, la présentation du rapport de la section centrale a été suspendue en attendant l'issue de certaines négociations entamées pour sauvegarder les intérêts auxquels le projet de loi paraissait porter atteinte.

La commission permanente de l'industrie a l'honneur de vous proposer le renvoi de la pétition à la section centrale qui a examiné le projet de loi, ainsi que la Chambre l'a décidé pour d'autres pétitions se rapportant au même objet.

Le Rapporteur,
J. DESCAMPS.

Le Président,
DE LEHAYE.

(1) La commission est composée de MM. DE LEHAYE, président, VAN ISEGHEM, BALISAUX, DESCAMPS, CRUYT, JANSSENS, VERMEIRE, SIMONIS et DELAET.